

## Le coin du juge

# Le matériel

Jean-Claude Lafleur

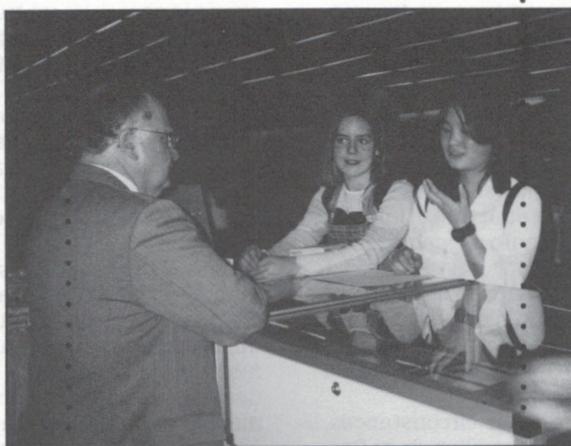
Dans les Règlements généraux de la Fédération internationale de philatélie (FIP) sur les divers types de philatélie, on trouve un recensement de tout le matériel philatélique reconnu. Ce qui chapeaute tout l'éventail, c'est le grand principe que ce matériel doit être relié à un usage postal. En parcourant les Règlements, on nous parle bien sûr du timbre-poste sous toutes ses formes: seul, en bloc de quatre, en carnet, neuf ou oblitéré; on énumère toutes les obligations idéales dans chacune des catégories de la philatélie; on détaille les canons de la carte maximum; les entiers postaux, les lettres préphilatéliques et les cartes militaires sont passés en revue. Bref, tout ce qui est postal et philatélique trouve sa «place au soleil» de la FIP.

Il n'est pas question ici d'aborder chaque type de matériel. Nous avons opté plutôt pour celui qui suscite des problèmes plus souvent qu'à son tour. Nous nous attarderons sur la présence sur une même page de timbres neufs et oblitérés, sur les blocs de quatre en thématique, les oblitérations de vente, les enveloppes Premier jour, la carte maximum, la couverture des carnets et, finalement, sur le découpage des cachets ou des flammes.

### TIMBRES NEUFS ET OBLITÉRÉS

Les opinions sont partagées quant à l'usage des timbres neufs et oblitérés sur une même page. Certains y voient un manque de connaissances philatéliques, et d'autres, un manque de soins. Nous nous rallions partiellement au dernier énoncé. Des timbres lourdement oblitérés, mêlés à de rutiliants timbres neufs, ce n'est pas très esthétique. Il est évidemment souhaitable d'avoir sur une même page uniquement des neufs ou uniquement des oblitérés. Et si le défi s'avère impossible, on peut très bien s'ingénier à séparer les neufs des oblitérés sur une même page, en ayant pris soin de

- choisir parmi les oblitérés ceux qui portent les plus belles marques, surtout s'il s'agit d'émissions de notre pays. Lors d'une exposition de haut niveau, il vaut mieux se montrer indulgent: des neufs ensemble uniquement ou des oblitérés ensemble uniquement. Les Règlements répètent qu'il faut présenter son matériel de la manière la plus favorable possible.



Sophie Caron-Théorêt et Séléna Lu, deux élèves du collège Regina Asumpta (Montréal), interrogent le père Jean-Claude Lafleur au profit d'une activité scolaire. [PHOTO: Ghislaine Mc Crae.]

### LES BLOCS DE QUATRE

Il n'y a pas lieu de pérorer longtemps sur le sujet: pas de blocs de quatre répétant le même sujet dans une thématique! Cependant, on peut utiliser un bloc en émission se tenant, ce qui permettra la manifestation d'une connaissance philatélique. Il est possible qu'un bloc de quatre soit rarissime. En un tel cas, s'il se trouve sur une page d'exposition, il échappera pour cette unique raison au couperet négatif du jugement.

### LES OBLITÉRATIONS DE «VENTE»

Parlons-en de ces oblitérations du genre «pré-imprimées», plus connues en anglais sous le nom de C.T.O. (*Cancelled To Order*). Elles sont facilement identifiables. On se demande même parfois si elles viennent des ser-

vices postaux ou des imprimeries éditrices. Les Règlements sont spécifiques sur ce sujet, y compris pour les jeunes philatélistes. On traite les C.T.O. d'**indésirables**. Car ces oblitérations ne sont pas la manifestation d'un usage postal. Nous devons cependant ajouter qu'on fait preuve malgré tout d'une certaine indulgence envers les jeunes.

### LES ENVELOPPES PREMIER JOUR

L'erreur la plus commune, c'est l'utilisation du dessin de l'enveloppe quand le rapport avec le timbre n'y est pas. Si l'illustration se marie avec l'émission et si dans l'oblitération Premier jour on y trouve un motif en connexion avec le timbre, on peut alors l'incorporer à sa collection. Si ces plis ont voyagé, c'est le summum! Les enveloppes qui ne portent que la mention Premier jour ne sont pas des pièces qui ont circulé et l'oblitération est en quelque sorte de complaisance. Par ailleurs, il faut préciser que l'illustration d'un entier postal peut servir à illustrer une thématique, même si elle n'a pas de lien avec le timbre. L'incorporation des enveloppes Premier jour dans une présentation doit demeurer modérée et parcimonieuse.

### LES CARTES MAXIMUM

Ces pièces «aubaines» qui meuillent merveilleusement des pages thématiques sont souvent des pièces tape-à-l'œil. Les trois conditions essentielles pour être admises comme matériel philatélique sont les suivantes: une illustration, un timbre et une oblitération sur le même côté d'une carte et dont les trois éléments ont une concordance maximale, le tout ayant eu un usage postal. Les cartes maximum modernes ont une oblitération à «caractère complaisant», car l'Union postale universelle ne permet pas l'expédition d'une carte sur laquelle le timbre est apposé au recto. Voilà pourquoi, lit-on dans les Règlements, qu'on doit les employer avec réserve et dans des cas exceptionnels.

### LES COUVERTURES DE CARNETS

La couverture d'un carnet, notamment celle dont le contenu contient une émission en rapport avec la couverture, doit apparaître simulta-

**1967, C'ÉTAIT  
L'ANNÉE DE L'EXPO**

## **Elle s'appelait Millie**

Denis Masse

Tout a commencé par une boutade. Une simple anecdote qui a fait rigoler tous les lecteurs des journaux québécois aux premiers jours d'Expo 67. Dans un décor de forêt tropicale, les concepteurs du pavillon de la Barbade-Guyane, associés pour les six mois de l'Exposition universelle de Montréal, avaient placé d'authentiques oiseaux exotiques, aras, toucans, troupielles aux vives couleurs. Lorsque le sénateur Peter Morgan, commissaire général de ce pavillon, s'approcha du perroquet «Millie», celui-ci l'invectiva de paroles ordurières, d'obscénités que l'on entend que dans les tavernes de bas étage. Millie avait prononcé ces jurons en anglais. Lorsque le personnel du pavillon, scandalisé, s'approcha du commissaire pour lui présenter des excuses, l'ara bleu et or récidiva, cette fois en français. C'en était trop. Il fallut se séparer de Millie et la remplacer de toute urgence par un oiseau au langage correct.

Millie ne méritait certes pas d'être égorgée pour avoir suivi trop docilement l'enseignement clandestin de quelques farceurs. Aussi, son existence fut-elle épargnée mais confinée désormais... aux cages dorées du zoo de Granby, où un personnel qualifié allait tenter de faire sa rééducation.

On ne sut jamais qui, ni en quelles circonstances, s'était amusé à enseigner à la star du pavillon de la Barbade et de la Guyane à prononcer des mots qui eurent fait rouvrir un charretier. Et l'anecdote fut vite oubliée.

L'incident ne prit vraiment son ampleur qu'une quinzaine de jours après la fermeture d'Expo 67, lorsque, le



6 novembre, la Poste guyanaise, qui n'en était alors qu'à son 33e timbre depuis l'acquisition de son indépendance l'année précédente, mit en vente, pour le courrier de Noël, deux timbres représentant le fameux perroquet désormais pensionnaire du zoo de Granby. Deux timbres de 5 et 25¢ respectivement, qui rappelaient l'anecdote des débuts de l'Expo à l'aide de la légende: «Millie, le perroquet bilin-gue, Expo 67».

Les timbres connurent un tel succès que, dès le 22 janvier suivant, deux autres figurines identiques, mais de couleurs différentes, étaient émises pour combler la demande des philatélistes du monde entier.

Ces quatre timbres «à l'effigie de Millie» resplendissent, par le souvenir amusant qu'ils évoquent, dans toute collection consacrée aux émissions commémoratives d'Expo 67.

La destinée philatélique de Millie ne s'arrête pas là. Alors que je travaillais à l'organisation d'*EXUP XI* en 1979 et que je cherchais un truc susceptible d'attirer les foules au Centre Saint-Mathieu, où se tenait l'exposition de l'Union philatélique de Montréal, il me vint l'idée de m'enquérir du sort de l'illustre perroquet. À ma grande surprise, le chef vétérinaire du zoo de Granby m'apprit que Millie vivait toujours, douze ans après l'Expo, et, surprise encore plus grande, on acceptait volontiers de nous la prêter comme attraction de notre exposition.

Millie nous fut livrée dans une cage, à temps pour l'ouverture d'*EXUP XI*, et nous l'installâmes à la place d'honneur, sur la scène surélevée qui occupait une extrémité de notre grande salle d'exposition, à proximité du comptoir de ventes de l'administration postale des Nations unies. Millie ne parlait plus, mais elle émettait sporadiquement un cri perçant qui allait rendre fou le représentant des Nations unies, son voisin. Nous lui épargnâmes la dernière journée de l'exposition en déménageant notre mascotte près de la porte d'entrée. Je ne sais ce qu'il advint de Millie après *EXUP XI* ni quand elle entra dans l'éternité des bêtes. Il n'y eut pas de notice nécrologique pour nous en faire part et la Guyane, moins prolifique qu'aujourd'hui, n'émit point de timbre de deuil !

**nément avec l'émission.** Ceci vaut spécialement pour les carnets qui ne peuvent être vendus que par le biais des machines distributrices. Pour ces derniers, dans une thématique, on tolère la couverture seule, car on l'assimile alors au dessin d'un entier postal. Dans une collection traditionnelle, la même latitude n'est pas permise et le contenu doit toujours être présenté. Il ne faut surtout pas s'aviser de présenter des photocopies de couvertures.

### **LE DÉCOUPAGE DES CACHETS OU DES FLAMMES**

Quand des enveloppes sont courantes et que seul le cachet illustré ou la flamme ont un intérêt thématique, on peut les découper pour ne conserver que le cachet et la flamme **ainsi que le timbre**. Il en va de même pour les empreintes mécanographiques et son chif-

fre-marqueur. Ajoutons cependant qu'on doit **idéalement** conserver une enveloppe dans son entier et utiliser le principe des fenêtres pour cacher ce qui est inutile à la présentation.

### **CONCLUSION**

Toutes ces considérations sur le matériel semblent contraignantes, mais il apparaît clairement que les Règlements sont là pour sensibiliser jeunes et moins jeunes au véritable



matériel postal et philatélique. Il est malheureux de dire que certaines personnes, sans discernement philatélique, investissent des sommes fabuleuses pour des pièces, dites *de luxe*, tape-à-l'œil, qui n'ont aucun usage postal. De plus, quand lesdites pièces sont incorporées à leur présentation, elles leur valent une mauvaise appréciation. Des pièces à usage postal, c'est le miroir de ses connaissances philatéliques. Comment exprimer en mots ces connaissances ? C'est ce dont nous parlerons la prochaine fois...